Un expert coordinateur des infrastructures – Moyen terme ingénieur civil

Composante	C2 : Infrastructures, moyens et matériels techniques
Résultat	OS2- Produit 1 : les commissariats de police audités et sélectionnés sont réhabilités.
Activité	A-2.1.1. Réhabilitation des infrastructures des commissariats pilotes
Sous-activité	A-2.1.1.3 Assistance technique pour la mise en œuvre du marché de travaux de rénovation des trois commissariats et l'évaluation des soumissionnaires.
Expertise non principale européenne	1 ENP, 28 jours d'expertise ouvrés distribués comme suit : 23 jours d'expertise sous forme de télétravail et 5 jours d'expertise sur le terrain (travail jours fériés et week-end autorisés)
Expertise non principale locale	NA
Lieux de la mission	France et République du Congo.
Durée provisoire de la mission	Dates provisoires : du 03/05/2024 au 31/07/2024
Date limite de candidature	02/05/2024 - 23h59

LIMITE DE CANDIDATURE

02 Mai 2024

DURÉE DE LA MISSION

Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

Contexte de la mission

Dans le cadre de leur coopération bilatérale, l'Union Européenne et la République du Congo ont décidé d'appuyer la modernisation de la police congolaise à travers le « Programme d'appui à la professionnalisation de la police congolaise et à la mise en place de commissariats pilotes ».

Financé à hauteur de 5 millions d'euros sous forme de don de l'Union Européenne, ce programme s'inscrit sous la priorité 3 « Démocratie, droits humains et gouvernance participative » de son programme de coopération bilatérale avec la République du Congo. À cet égard, une Convention de financement a été signée entre les parties le 19 mai 2022 (*NDICI AFRICA/2021/043-224*).

Objectif principal : Prévenir toute forme de torture, de traitement dégradant ou inhumain en soutenant la professionnalisation de la police congolaise et la mise en place de commissariats pilotes.

Le Programme s'appuie sur 3 composantes :

- Composante 1 Composante normative de surveillance et de contrôle de la chaîne pénale. Elle porte sur le renforcement des cadres normatif, éthique et déontologique de l'institution policière en intégrant notamment les questions de genre. Elle vise aussi à améliorer les mécanismes de contrôle hiérarchique, judiciaire et démocratique de la police.
- Composante 2 Consacrée à la rénovation d'infrastructures afin de mettre en place un modèle de commissariats pilotes.
- Composante 3 Vise à la formation et au mentorat des forces de l'ordre afin de consolider les capacités de la Police dans le respect des droits humains.

La présente mission s'inscrit dans la composante 2 décrite ci-dessus dans le but d'atteindre le produit **OS2-Produit 1 : les commissariats de police audités et sélectionnés sont réhabilités.**

L'objectif opérationnel est de lancer le marché des travaux pour les 3 commissariats cibles et d'évaluer les opérateurs soumissionnaires conformément aux règles du marché.

- Résultats finaux (impacts) : Amélioration des infrastructures des commissariats au profit du modèle de commissariat pilote du programme axé sur le respect des droits de l'homme, la professionnalisation de la police, l'intégration de la société civile et l'accès à la justice.
 - Les conditions de travail et de coordination des équipes opérationnelles de police ont été optimisées et améliorées ;
 - Les policiers disposent d'espaces optimaux de travail et de surfaces adaptées au repos et à l'entrainement durant les pauses actives de travail ;
 - Les conditions de détention et les alternatives de surveillance ont été améliorées et sont conformes aux droits de l'homme ;
 - Les conditions d'accueil du public et de prise en charge des victimes ont été améliorées et les associations disposent d'un espace d'accueil ;
 - L'autonomie énergétique des commissariats a été améliorée ;
 - L'aménagement des commissariats facilite la sécurisation des espaces et de la population accueillie.

1. Objectifs et résultats attendus de la mission

A 2.1.1.3. Assistance technique pour la mise en œuvre du marché de travaux de rénovation des trois commissariats et l'évaluation des soumissionnaires.

Objectif : Les préconisations techniques sont définies, intégrées à l'appel d'offre et leur prise en compte par les opérateurs candidats est vérifiée et évaluée.

Objectifs spécifiques :

- Le marché de rénovation des travaux a été publié et les spécifications techniques et le cahier des charges intègrent l'ensemble des prérequis et des caractéristiques des plans de rénovation approuvés par le ministère de l'intérieur dans le cadre du Programme POLICE+.

- L'assistance technique durant la publication du marché a permis aux opérateurs de résoudre leurs questions techniques portant sur les plans de rénovation et les exigences techniques du Marche des travaux de rénovation.
- Les offres des soumissionnaires ont été évaluées à la lumière des spécificités techniques et financières du marché.

Résultats de la mission :

- Publication d'un DAO techniquement conforme
- Analyse des offres et évaluation des opérateurs pour la réalisation des travaux de rénovation des commissariats.
- Sous réserve de la conformité des offres des soumissionnaires, cette activité est censée assurer la sélection des opérateurs appropriés en termes techniques et financiers pour la mise en œuvre des travaux des 3 commissariats, conformément aux attentes du marché.

2. Recrutement d'expertise

1. Soumission des candidatures

Envoi de la candidature par mail, comprenant le CV (modèle européen) de l'expert.

Veuillez nous faire parvenir votre candidature par **voie électronique aux adresses e-mail suivantes de l'équipe projet** :

- Mr Hervé LE PENNEC, Chef du projet : herve.lepennec@experts.civipol.fr
- Mme Maria ANGULO, Responsable de projets : angulo.m@civipol.fr

Publication sur le site de Civipol :

Merci de mentionner dans l'objet « candidature Appui à la professionnalisation de la police congolaise et la mise en place de commissariats pilotes au République du Congo »

Dès réception de l'agrément de sa candidature, l'expert préparera sa mission conformément aux TDR.

Les candidatures incomplètes ou hors délais ne seront pas étudiées.

3. Déroulement de la mission

1. **Activités prévues (directement en lien avec l'activité)**

- **Préparation et conception de la mission**

- Préparer la mission sur la base des informations transmises par l'équipe projet lors des réunions préparatoires ;

- **Mise en œuvre de la mission**

Les journées de mission seront conduites chaque jour au domicile de l'expert ou **au siège de CIVIPOL.**

L'expert rendra compte régulièrement de l'état d'avancement de son étude et des difficultés rencontrées pour la mise en œuvre des solutions.

2. **Livrables attendus et processus de validation**

- **Documentation de la mission :**

 Le dossier de la mission devra contenir à minima les documents suivants **:**

 - Cahier des charges techniques de l'appel d'offre
 - Rapport d'évaluation technique et financière des dossiers de candidature des opérateurs dans le cadre du marché.
 - Recommandation pour la suite.

4. Profil requis de l'expertise

Pour la réalisation de cette mission, le concours d'un expert senior/junior est requis.

Domaines d'expertise	Génie civil (grandes infrastructures de sécurité intérieure) / Expert en construction/réhabilitation/restructuration de bâtiments dédiés aux forces de police
Qualifications (études et formation) **Compétences spécifiques**	• Bac+5, ingénieur civil ou architecte. Accréditation professionnelle. • SAVOIR : Parfaite maîtrise des logiciels bureautiques, de messagerie et d'ingénierie civile pour la définition des plans et des scénarios de construction et d'aménagement des espaces. Excellentes qualités organisationnelles. Estimation des coûts, évaluation des risques et planification des projets de construction, conception structurelle des infrastructures, conformité réglementaire de la construction. Connaissance du secteur de la sécurité intérieure. • SAVOIR-FAIRE : conception d'espaces et d'infrastructures au profit des modèles opérationnels de sécurité intérieure. • SAVOIR-ETRE : Capacité d'adaptation.
Expérience professionnelle générale	• Au moins 10 ans d'expérience en tant qu'ingénieur civil dans le domaine de la sécurité intérieure et plus précisément de l'immobilier dans ce secteur. Management de projets de réhabilitation et de construction au profit des forces de sécurité intérieure.
	• Plus de 5 ans d'expérience dans la construction immobilière. Expérience solide dans la construction et réhabilitation d'ERP et de bâtiments. • Expérience dans la construction et/ou la

Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission	réhabilitation de commissariats, ou d'établissements pénitentiaires aux normes UE. • Planification, budgétisation et suivi des constructions • Rédaction du cahier des charges, des plans pour des appels d'offre publique, l'analyse des offres • Suivi des travaux. Reporting sur l'état d'avancement des opérations, le respect des coûts et des délais prévisionnels.
Atouts	• Connaissances des techniques et normes de construction locales (Afrique de l'Ouest ou Afrique centrale) serait un atout. • Expérience antérieure en Afrique de l'Ouest ou en Afrique centrale. • Expériences préalables de la coopération technique internationale.
Langues	• Parfaite maîtrise du français et excellentes capacités de communication orale et écrite

5. Période, calendrier indicatif et lieu de la mission

Phase 1 : rédaction d'Appel d'Offres 3 sites – Dossier technique (DAO) – 15 Jours de télétravail depuis le domicile ou au siège de CIVIPOL. (Travail les jours fériés et week-ends autorisé)	
Actions (liste non restrictive)	• Elaboration du cahier des charges techniques du DAO pour la consultation des entreprises en charge des constructions comprenant toutes les spécificités techniques nécessaires et les équipements techniques ; • Prise en compte des objectifs du projet et des plans déjà validés par les autorités congolaises ; • L'indication d'un délai global de réalisation des opérations comprenant le cas échéant, un phasage par tranche fonctionnelles ; • Une estimation provisoire du cout des travaux ;
Période calendaire provisoire	Du 0/05 au 20/05/2024 (travail les jours fériés et week-ends autorisé)
Phase 2 : assistance pendant la durée de la publication du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et assistance techniques en tant qu'évaluateur lors de l'évaluation des offres. 13 jours d'expertise : 8 jours de télétravail et 5 jours sur le terrain en République du	

Congo.	
Actions (liste non restrictive)	• En concertation avec CIVIPOL, le prestataire devra répondre aux questions des soumissionnaires durant la phase de consultation. • Le prestataire assistera CIVIPOL lors de l'ouverture et de l'évaluation des offres pour la sélection des entreprises soumissionnaires, ainsi que pour la mise au point des pièces constitutives du marché en vue de la signature des contrats.
Période calendaire provisoire	Du 21/05 au 31/07/2024 (travail les jours fériés et week-ends autorisé)

6. Fin de mission

Il est demandé à l'expert non-principal d'établir, dans la quinzaine suivant la prestation :

- Un rapport de mission final avec ses livrables, qui seront remis en version numérique sous format WORD.

Ils seront adressés à :

- Mr Hervé LE PENNEC, Chef de projet : herve.lepennec@experts.civipol.fr
- Mme Maria ANGULO, Responsable de projets : angulo.m@civipol.fr
- Mme Fatna BELKHEIR, Assistante de projets : belkheir.f@civipol.fr

